

Dernière ligne droite pour la **conversion des attaches rapides hydrauliques à risque**

D'ici le **1er janvier 2025**, toutes les attaches rapides hydrauliques considérées «à risque» devront être changées.

Notre solution pour rendre votre attache rapide sûre:
transformation d'attaches rapides hydrauliques avec aide de fixation «**AH**»,
quel que soit le système d'origine.



um Ullmann^{VG} AG
Verschleiss- und Gerätetechnik

Breitstrasse 1 | CH-9565 Bussnang | +41 71 626 57 47 | umag@um-ag.ch

Depuis le 1er janvier 2020, toutes les attaches rapides hydrauliques à risque sur les pelleteuses de plus de huit ans doivent être mises à niveau ou remplacées.

L'OPA (Ordonnance sur la prévention des accidents)

exige que les systèmes d'attache rapide non sécurisés soient équipés de solutions telles que nos aides de fixation AH permettant de minimiser les risques.

Ce retrofit est conforme aux «Exigences relatives aux systèmes d'attache rapide» de la SUVA du 7.10.2016, conformément à la loi fédérale sur la sécurité des produits (LSP), respectivement à la directive Machines 2006/42/CE, (directive Machines CE) annexe I, section 1.3.3., Risques dus aux chutes, aux éjections d'objets.

Contactez-nous dès maintenant et recevez votre offre personnelle pour la transformation de votre attache rapide hydraulique.



um-ag.ch/fr/kontakt

Nous assurons votre scurit.

Tableau permettant de déterminer la dernière date de transformation possible

Mise en circulation + 8 Années	Transformation requise avant le
01.01.2015	01.01.2023
01.01.2016	01.01.2024
01.01.2017	01.01.2025